



## Rapport de la 22<sup>e</sup> Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances

La Réunion, France, 10 et 11 avril 2025

---

---

### **DISTRIBUTION :**

Participants à la Session  
Membres de la Commission  
Autres États et organisations internationales intéressés  
Département des pêches de la FAO  
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO

### **RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

CTOI 2025. Rapport de la 22<sup>e</sup> Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances. 10-11 avril 2025. *IOTC–2025–SCAF22–R[F]*, 20pp.

---

Les appellations employées dans cette publication (et ses listes) et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

La Commission des Thons de l'Océan Indien a préparé et compilé avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des Thons de l'Océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact :

Indian Ocean Tuna Commission  
PO Box 1011  
Victoria, Mahé, Seychelles  
Email : [iotc-secretariat@fao.org](mailto:iotc-secretariat@fao.org)  
Site web : <http://www.iotc.org>

## ACRONYMES

CdA	Comité d'Application de la CTOI
CLAV	Liste consolidée des navires autorisés
CNCP	Parties coopérantes non-contractantes
CPAF	Comité permanent d'administration et des finances de la CTOI
CPC	Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes
CS	Comité Scientifique de la CTOI
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
ESG	Évaluation de la stratégie de gestion
MCG	Mesure de Conservation et de Gestion (de la CTOI ; Résolutions et Recommandations)
MSA	Mission de soutien à l'application
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FPR	Fonds de Participation aux Réunions
ICRU	Amélioration du recouvrement des dépenses (« Improved Cost Recovery Uplift »)
PSC	Frais de gestion de projet
ZADJN	Zones au-delà de la juridiction nationale

## COMMENT INTERPRÉTER LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT

Le Rapport suivant a été rédigé en utilisant les termes suivants et les définitions associées en vue d'éviter toute ambiguïté liée à l'interprétation de certains paragraphes.

**Niveau 1 :** *D'un organe subsidiaire de la Commission au niveau supérieur dans la structure de la Commission :*  
**RECOMMANDE, RECOMMANDATION :** toute conclusion ou demande d'action émanant d'un organe subsidiaire de la Commission (comité ou groupe de travail) qui doit être présentée formellement au niveau suivant de la structure de la Commission, pour examen/adoption (par exemple d'un Groupe de travail au Comité scientifique, du Comité à la Commission). L'intention est que la structure supérieure examine l'action recommandée et la mette en œuvre dans le cadre de son mandat, si l'organe subsidiaire émetteur n'a pas lui-même le mandat adéquat. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

**Niveau 2 :** *D'un organe subsidiaire de la Commission à une CPC, au Secrétariat de la CTOI ou à un autre organe (mais pas la Commission) qui devra accomplir une tâche spécifique :*

**A DEMANDÉ :** Ce terme ne devrait être utilisé par un organe subsidiaire de la Commission que s'il ne souhaite pas que cette demande soit formellement adoptée/approuvée par le niveau supérieur de la structure de la Commission. Par exemple, si un comité désire des informations complémentaires d'une CPC sur une question donnée, mais ne souhaite pas formaliser cette demande au-delà du mandat dudit comité, il peut demander qu'une action particulière soit réalisée. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation

**Niveau 3 :** *Termes généraux à utiliser pour des questions de cohérence :*

**A DÉCIDÉ/S'EST ACCORDÉ/A INDIQUÉ/A CONVENU :** tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme une décision sur des mesures à prendre dans le cadre de son mandat et qui n'a pas déjà été abordé aux niveaux 1 et 2 ; tout point de discussion ayant recueilli l'agrément général des délégations/participants durant une réunion et qui n'a pas besoin d'être examiné/adopté par le niveau supérieur dans la structure de la Commission.

**a noté/A PRIS NOTE/NOTANT :** tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme d'une importance justifiant de l'inclure dans le rapport de réunion, pour référence.

**Tout autre terme :** tout autre terme peut être utilisé, en plus des termes du niveau 3, pour mettre en évidence dans le rapport l'importance du paragraphe concerné. Cependant, les paragraphes identifiés par ces termes sont considérés comme ayant une portée d'explication/information et n'entrent pas dans la hiérarchie terminologique décrite ci-dessus (par exemple : **A EXAMINÉ, PRESSE, RECONNAÎT...**)

---

## Table des matières

<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>5</b>
<b>OUVERTURE DE LA SESSION.....</b>	<b>6</b>
<b>1. POUVOIRS ET ADMISSION DES OBSERVATEURS .....</b>	<b>6</b>
<b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>6</b>
<b>3. RAPPORT DU SECRETARIAT DE LA CTOI.....</b>	<b>6</b>
<b>4. ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>7</b>
<b>5. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2026 ET PROVISOIREMENT POUR 2027 .....</b>	<b>9</b>
<b>6. AUTRES QUESTIONS.....</b>	<b>10</b>
<b>7. ADOPTION DU RAPPORT.....</b>	<b>10</b>
Appendice 1 Liste des participants .....	11
Appendice 2 Ordre du jour de la 22 <sup>e</sup> Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances .....	15
Appendice 3 Liste des documents .....	16
Appendice 4 Budget de fonctionnement révisé.....	17
Appendice 5 Budget proposé pour 2026 et, à titre indicatif, 2027 (en USD).....	19
Appendice 6 Barème des contributions pour 2026 (en USD).....	20

### Résumé exécutif

La 21<sup>e</sup> session du Comité permanent d'administration et les finances (CPAF) de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) s'est tenue dans un format hybride, avec des délégations présentes physiquement dans la salle de réunion et d'autres participants en vidéoconférence, le 8 mai 2024. Les pouvoirs de 27 parties contractantes (membres) et de 6 observateurs ont été reçus. La réunion a été présidée par le président du CPAF, M. Farhan Khan (Pakistan).

#### Les demandes suivantes ont été formulées par le CPAF.

[paragraphe 10] Le CPAF s'est dit préoccupé par la migration du site web de la CTOI vers l'infrastructure de la FAO. Le CPAF a souligné la nécessité pour le Secrétariat de conserver le contrôle total de l'administration et de la fonctionnalité du site web et A DEMANDÉ que la Commission soit consultée sur la nouvelle conception avant son déploiement.

[paragraphe 14] Le CPAF A DEMANDÉ au Secrétariat de préparer un document pour la prochaine réunion du CPAF résumant l'approche des frais de participation des observateurs et des CNPC mise en œuvre par d'autres ORGP. Il a en outre demandé au Secrétariat d'évaluer si ces procédures sont en conflit avec les protocoles de la FAO.

[paragraphe 42] Le CPAF a noté que les fonds extrabudgétaires continuent de représenter une part importante du budget global et a remercié l'Australie, la Chine, le Royaume-Uni et l'Union européenne d'avoir fourni des fonds extrabudgétaires en 2024. Le CPAF A DEMANDÉ que le Secrétariat fournisse un tableau avec les détails et les dépenses des fonds extrabudgétaires fournis par les CPC pour la prochaine réunion du CPAF.

[paragraphe 53] Le CPAF a noté que le budget proposé pour les réunions était insuffisant et A DEMANDÉ au Secrétariat d'affecter davantage de fonds à cette ligne budgétaire. Le Secrétariat a répondu à cette demande dans le budget révisé.

#### Le CPAF a émis les recommandations suivantes à la Commission.

[paragraphe 28] Le CPAF RECOMMANDE au Secrétariat de travailler avec l'Iran pour résoudre la situation concernant leurs contributions en souffrance.

[paragraphe 35] Le CPAF RECOMMANDE que la Commission approuve les orientations révisées fournies par le petit groupe de travail au paragraphe 14 du document IOTC-2025-SCAF22-05 sur une base provisoire et jusqu'à ce qu'une révision soit effectuée en 2027. En particulier, le ratio des réunions scientifiques/autres devrait être ajusté pour une période d'essai de deux ans de 75:25 à 60:40.

[paragraphe 44] Le CPAF RECOMMANDE que les présidents du CPAF et de la Commission continuent à communiquer avec la FAO, pour exprimer leurs préoccupations concernant les cotisations annuelles et à demander une réduction.

[paragraphe 55] Le CPAF RECOMMANDE que les fonds supplémentaires nécessaires pour que le Secrétariat puisse accueillir des réunions soient d'abord prélevés sur les économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires, puis, uniquement si nécessaire, à titre exceptionnel, sur le fonds de roulement.

[paragraphe 56] Le CPAF RECOMMANDE que si des fonds sont nécessaires pour les travaux de migration des systèmes et du site web de la CTOI vers l'infrastructure de la FAO en 2026, ils soient d'abord prélevés sur les économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires, puis, seulement si nécessaire, à titre exceptionnel, sur le fonds de roulement.

[paragraphe 57] Le CPAF RECOMMANDE à la Commission d'adopter le programme de travail et le budget ainsi que le barème des contributions pour 2026 et 2027 (à titre indicatif), tels que décrits à l'Appendice 5 et à l'Appendice 6, respectivement, tout en notant que le programme de travail du Secrétariat de la CTOI repose sur l'hypothèse que la nature et l'étendue des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI resteront dans le champ d'application actuel. Toute nouvelle activité convenue lors de la 29<sup>e</sup> session de la Commission (S29) et ayant des conséquences budgétaires nécessitera une modification des chiffres.

[paragraphe 58] Le CPAF RECOMMANDE au Secrétariat de collaborer avec les États côtiers en développement afin d'évaluer leurs besoins en matière de mise en place de systèmes robustes de collecte de données et de préparer une proposition de financement à soumettre aux organismes donateurs.

[paragraphe 60] Le CPAF RECOMMANDE que la Commission adopte la proposition à condition que le CTPG examine plus avant et approuve la révision lors de sa prochaine réunion.

## Ouverture de la session

1. La réunion est ouverte et présidée par le président du Comité permanent de l'administration et des finances (CPAF), M. Muhamad Farhan Khan (Pakistan).
2. La 22<sup>e</sup> session du CPAF s'est tenue dans un format hybride, avec des délégations présentes physiquement dans la salle de réunion, et d'autres participants assistant par vidéoconférence.

## 1. Pouvoirs et admission des observateurs

3. Des pouvoirs ont été reçus de 26 parties contractantes.
4. En application de l'article VII de l'Accord portant création de la CTOI et de la règle XIV du Règlement intérieur de la CTOI, la Commission a admis les observateurs suivants :

### ***Membres et membres associés de la FAO qui ne sont pas membres de la Commission***

- Aucun

### ***Organisations non gouvernementales ayant une compétence particulière dans le domaine d'activité de la Commission***

- Bloom
- International Seafood Sustainability Foundation
- PEW Charitable Trusts
- Sustainable Fisheries and Communities Trusts (Fonds pour des pêches et des communautés durables)

### ***Experts invités***

- Taïwan, Province de Chine

5. La liste des participants, telle qu'ils figure dans les pouvoirs, figure à l'[Appendice 1](#).

## 2. Adoption de l'ordre du jour

6. Le CPAF a adopté l'ordre du jour figurant à l'[Appendice 2](#). Les documents présentés au CPAF figurent à l'[Appendice 3](#).

## 3. Rapport du Secrétariat de la CTOI

### 3.1 Rapport du Secrétariat sur 2024

7. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-CPAF22-02 qui décrit les activités du Secrétariat en 2024 qui couvrent : le soutien aux réunions ; le soutien aux activités scientifiques et de conformité ; la communication ; les technologies de l'information ; l'administration.
8. Le CPAF a remercié le Secrétariat d'avoir apporté son soutien au renforcement des capacités et d'avoir organisé des ateliers pour les pays membres, en particulier un atelier conjoint cofinancé par le gouvernement des Maldives, PEW et l'ISSF sur l'ESG aux Maldives et des missions d'aide à la collecte de données en Indonésie. Le CPAF a noté l'importance de poursuivre ces initiatives de renforcement des capacités.
9. Le CPAF a pris note d'une demande adressée au Secrétariat pour qu'il adopte l'utilisation d'un logiciel de partage d'écran (par exemple Screenleap) afin d'améliorer la visualisation des présentations au cours des réunions, réduisant ainsi la nécessité pour les délégués en personne de se connecter à Zoom, ce qui permet d'économiser de la bande passante.
10. Le CPAF s'est dit préoccupé par la migration du site web de la CTOI vers l'infrastructure de la FAO. Le CPAF a souligné la nécessité pour le Secrétariat de conserver le contrôle total de l'administration et de la fonctionnalité du site web et A DEMANDÉ que la Commission soit consultée sur la nouvelle conception avant son déploiement.

### 3.2 Mise à jour sur les demandes formulées par le CPAF en 2024

11. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-SCAF22-03 qui lui a fourni des informations sur les progrès réalisés au cours de la période entre les sessions sur les demandes d'action formulées lors de sa 21<sup>e</sup> session en 2024.
12. Le CPAF a pris note des informations fournies à l'Annexe 2 concernant le calcul et l'application des taux d'intérêt aux comptes de la CTOI.
13. Le CPAF a pris note du résumé de la réponse reçue de la FAO concernant la lettre envoyée à la CTOI et portant sur certaines questions préoccupantes, à savoir les cotisations annuelles et la flexibilité des voyages couverts par le FPR.
14. Le CPAF A DEMANDÉ au Secrétariat de préparer un document pour la prochaine réunion du CPAF résumant l'approche des frais de participation des observateurs et des CNPC mise en œuvre par d'autres ORGP. Il a en outre demandé au Secrétariat d'évaluer si ces procédures sont en conflit avec les protocoles de la FAO.

## 4. États financiers

### 4.1 Contributions impayées

15. Le CPAF a pris note des informations présentées dans le document IOTC-2025-SCAF22-04 sur les contributions restant à payer au 31 décembre 2024.
16. Le CPAF a noté que le total cumulé des paiements de contributions en souffrance a augmenté d'environ 13%, passant de 2 765 321 USD au 31 décembre 2023 à 3 119 984 USD au 31 décembre 2024.
17. Le CPAF a noté qu'au 31 décembre 2024, 9 membres avaient des contributions impayées pour une valeur totale de 2 499 551 USD et que le total des contributions impayées des ex-membres s'élevait à 620 433 USD.
18. Le CPAF a noté qu'aucune contribution n'a été reçue de six Membres en 2024, à savoir les Comores, l'Iran, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie et le Yémen. Le CPAF a également noté que des contributions partielles ont été reçues du Bangladesh, du Mozambique et du Pakistan, mais qu'elles ne couvrent pas la totalité du montant dû.
19. Le CPAF a noté que l'Iran avait donné la priorité au paiement de ses contributions, mais que cela avait été compliqué par les sanctions internationales en cours. L'Iran s'est engagé à rechercher une solution pour le paiement.
20. La Tanzanie a informé le CPAF que bien que le paiement pour 2024 ait été retardé, le paiement a maintenant été effectué.
21. Le Mozambique a informé le CPAF qu'il avait mis en place un plan pour payer ses contributions impayées. Malgré les défis auxquels il est confronté, le Mozambique fait de son mieux pour réduire l'écart. Un paiement partiel devrait être effectué d'ici le mois de juin.
22. Le Bangladesh a informé le CPAF que son retard de paiement résulte d'un décalage entre l'exercice financier et l'année civile utilisée par la CTOI. Les contributions impayées seront payées immédiatement.
23. Le Pakistan a informé le CPAF que le processus de paiement a été lancé et devrait être achevé de manière imminente.
24. Le CPAF a pris notes des difficultés rencontrées par l'Indonésie pour couvrir ses contributions à temps en 2025 en raison de la politique d'efficacité budgétaire récemment adoptée par le gouvernement.
25. Le CPAF a noté qu'au 31 décembre 2024, le total des contributions impayées pour le Soudan et le Yémen s'élevait à 1 244 833 USD, ce qui équivaut à près de 40% du total des contributions impayées. Si l'histoire du non-paiement des contributions du Soudan et du Yémen se poursuit à l'avenir, cela signifie que chaque année, le budget annuel pourrait effectivement être réduit d'environ 74 000 USD.
26. Le CPAF a reconnu les difficultés rencontrées par certains membres pour payer leurs contributions annuelles. Le CPAF a remercié les membres qui ont fourni des explications pour leur non-paiement et a réitéré la nécessité pour tous les membres de participer au CPAF.

27. Le CPAF a noté que le Secrétariat continue de contacter les membres et les anciens membres qui ont des contributions impayées pour tenter de recouvrer ces fonds et s'est félicité d'une initiative d'Oman de contacter le Yémen pour encourager leur participation.
28. Le CPAF **RECOMMANDE** au Secrétariat de travailler avec l'Iran pour résoudre la situation concernant leurs contributions en souffrance.

#### 4.2 Fonds de participation aux réunions de la CTOI

29. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-CPAF22-05 qui fournit des détails sur la situation actuelle et passée du Fonds de participation aux réunions (FPR) de la CTOI.
30. Le CPAF a pris acte de la contribution supplémentaire au FPR reçue de la Chine (18 000 USD) en 2024 et a remercié la Chine pour son engagement à fournir ces fonds en 2024 et 2025.
31. Le CPAF a pris acte de la contribution supplémentaire au FPR reçue de l'Australie (52 288 USD) en 2024 et a remercié l'Australie d'avoir fourni ces fonds.
32. Le CPAF a noté que le montant total disponible dans le FPR en 2024 était de 337 149 USD (y compris les intérêts) et que les dépenses totales pour le FPR en 2024 s'élevaient à 237 127 USD, ce qui laissait un solde de 100 022 USD. Ce montant a permis de couvrir les frais de 107 participants.
33. Le CPAF a noté que le budget 2026 du FPR devrait être suffisant pour répondre aux besoins du FPR, y compris les frais de voyage plus élevés, et a noté qu'il existe toujours un risque que la demande dépasse les fonds disponibles.
34. Le CPAF a noté les recommandations du petit groupe de travail établi pour examiner le règlement intérieur actuel pour l'administration du Fonds de participation aux réunions de la CTOI (Annexe VIII du règlement intérieur de la CTOI).
35. Le CPAF **RECOMMANDE** que la Commission approuve les orientations révisées fournies par le petit groupe de travail au paragraphe 14 du document IOTC-2025-SCAF22-05 sur une base provisoire et jusqu'à ce qu'une révision soit effectuée en 2027. En particulier, le ratio des réunions scientifiques/autres devrait être ajusté pour une période d'essai de deux ans de 75:25 à 60:40.
36. Le CPAF EST CONVENU qu'à titre exceptionnel et en dernier ressort, si les fonds disponibles dans le FPR ne sont pas suffisants pour couvrir la participation aux réunions scientifiques à la fin de l'année, le Secrétariat pourrait utiliser fonds de roulement.
37. La Chine a informé le CPAF de son intention de fournir un soutien extrabudgétaire en 2026, mais a noté qu'en raison d'un nombre de navires de pêche actifs dans la zone CTOI inférieur à d'autres ORGP, cette contribution sera réduite par rapport aux années précédentes.

#### 4.3 État financier : Année fiscale 2024

38. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-SCAF22-06 qui présente l'état financier de la Commission pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.
39. Le CPAF a noté que le total des contributions dues en 2024 pour le budget 2024 s'élevait à 4 401 862 USD US et qu'au 31 décembre 2024, un total de 4 034 630 USD avait été reçu. Cela représente un déficit de 367 232 USD.
40. Le CPAF a noté que sur le budget total de 4 401 862 USD, la Commission a dépensé 3 401 141 USD. Le niveau de sous-dépense par rapport au budget s'élevait à un total de 1 000 721 USD.
41. Le CPAF a noté que le budget non dépensé de 2024 a été alloué au fonds de roulement et que le solde du fonds au 31 décembre 2024 s'élevait à 7 290 330 USD. Le CPAF a également constaté qu'aucune dépense n'a été imputée au fonds de roulement en 2024.
42. Le CPAF a noté que les fonds extrabudgétaires continuent de représenter une part importante du budget global et a remercié l'Australie, la Chine, le Royaume-Uni et l'Union européenne d'avoir fourni des fonds extrabudgétaires en 2024. Le CPAF A DEMANDÉ que le Secrétariat fournisse un tableau avec les détails et les dépenses des fonds extrabudgétaires fournis par les CPC pour la prochaine réunion du CPAF.



43. Le CPAF a noté que 696 821 USD ont été reçus en contributions pour le Programme régional d'observateurs et que le PRO présentait un solde positif de 77 436 USD au 31 décembre 2024.
44. Le CPAF **RECOMMANDE** que les présidents du CPAF et de la Commission continuent à communiquer avec la FAO, pour exprimer leurs préoccupations concernant les cotisations annuelles et à demander une réduction.

#### 4.4 Rapport financier à mi-parcours 2025

45. Le CPAF a pris note du rapport financier à mi-parcours 2025 fourni dans le document IOTC-2025-SCAF22-07, qui l'informe que les budgets liés aux opérations sont généralement en bonne voie, tandis que les budgets liés au personnel devraient être sous-utilisés en raison de certains postes de personnel restés vacants dans l'attente de la finalisation des processus de recrutement.
46. Le CPAF a noté que si aucun hôte n'est trouvé pour les réunions scientifiques, il est probable que des économies et/ou le fonds de roulement devront être utilisés en 2025 pour augmenter les coûts des réunions, comme cela a été précédemment approuvé par la Commission en 2024.
47. Le CPAF a noté qu'aucun transfert à mi-parcours n'a été proposé pour 2025.
48. Le CPAF a noté que des fonds supplémentaires pourraient être nécessaires pour faire appel à des consultants afin de revoir entièrement l'infrastructure informatique de la CTOI. Les fonds nécessaires seront d'abord prélevés sur les économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires, puis, uniquement si cela s'avère nécessaire et en dernier ressort, sur le fonds de roulement.
49. Le CPAF a encouragé les membres à accueillir des réunions afin de réduire les coûts opérationnels dans le budget.

#### 5. Programme de travail et prévisions budgétaires pour 2026 et provisoirement pour 2027

50. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-SCAF22-08 qui présente les estimations budgétaires pour le programme de travail du Secrétariat de la CTOI pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026, ainsi que des chiffres indicatifs pour l'exercice financier 2027.
51. Le CPAF a noté que le montant global du budget proposé pour le budget administratif pour 2026 était basé sur les opérations normales de la CTOI sans aucune instruction supplémentaire de la part de la prochaine réunion de la Commission.
52. Le CPAF a noté que le budget proposé pour 2026 se situait au même niveau que les budgets correspondants de 2024 et 2025.
53. Le CPAF a noté que le budget proposé pour les réunions était insuffisant et A DEMANDÉ au Secrétariat d'affecter davantage de fonds à cette ligne budgétaire. Le Secrétariat a répondu à cette demande dans le budget révisé.
54. Le CPAF EST CONVENU de maintenir le financement du FPR à 300 000 USD. Le budget opérationnel révisé pour 2026 figure à l'[Appendice 4](#).
55. Le CPAF **RECOMMANDE** que les fonds supplémentaires nécessaires pour que le Secrétariat puisse accueillir des réunions soient d'abord prélevés sur les économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires, puis, uniquement si nécessaire, à titre exceptionnel, sur le fonds de roulement.
56. Le CPAF **RECOMMANDE** que si des fonds sont nécessaires pour les travaux de migration des systèmes et du site web de la CTOI vers l'infrastructure de la FAO en 2026, ils soient d'abord prélevés sur les économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires, puis, seulement si nécessaire, à titre exceptionnel, sur le fonds de roulement.
57. Le CPAF **RECOMMANDE** à la Commission d'adopter le programme de travail et le budget ainsi que le barème des contributions pour 2026 et 2027 (à titre indicatif), tels que décrits à l'[Appendice 5](#) et à l'[Appendice 6](#), respectivement, tout en notant que le programme de travail du Secrétariat de la CTOI repose sur l'hypothèse que la nature et l'étendue des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI resteront dans le champ d'application actuel. Toute nouvelle activité convenue lors de la 29<sup>e</sup> session de la Commission (S29) et ayant des conséquences budgétaires nécessitera une modification des chiffres.

58. Le CPAF **RECOMMANDE** au Secrétariat de collaborer avec les États côtiers en développement afin d'évaluer leurs besoins en matière de mise en place de systèmes robustes de collecte de données et de préparer une proposition de financement à soumettre aux organismes donateurs.

## 6. Autres questions

### 6.1 Proposition de révision de la résolution 16/09

59. Le CPAF a pris note du document IOTC-2025-SCAF22-09 qui contient une proposition de révision du paragraphe 3 de la Résolution 16/09. Cette révision prévoit que les futures réunions du CTPG se tiendront virtuellement et entre les sessions, à moins que la Commission n'en décide autrement.
60. Le CPAF **RECOMMANDE** que la Commission adopte la proposition à condition que le CTPG examine plus avant et approuve la révision lors de sa prochaine réunion.

### 6.2 Élection du président et du vice-président

61. Le CPAF a réélu à l'unanimité M. Muhammad Farhan Khan (Pakistan) en tant que président du CPAF et le Dr Muhammed Tanvir Hossain Chowdhury (Bangladesh) en tant que vice-président du CPAF pour la prochaine période biennale. Le CPAF **ARECOMMANDÉ** à la Commission d'approuver les nominations de ces membres du Bureau pour le prochain exercice biennal.

## 7. Adoption du rapport

62. Le rapport de la 22<sup>e</sup> session du Comité permanent d'administration et des finances de la CTOI (IOTC-2025-SCAF22-R) a été adopté le 11 avril 2025.

## APPENDICE 1

### LISTE DES PARTICIPANTS

**PRÉSIDENT**

Mr Farhan Khan  
Ministry of Maritime Affairs  
[farhankhan704@gmail.com](mailto:farhankhan704@gmail.com)

**AUSTRALIE****Chef de délégation**

Mr Patrick Sachs  
Department of Agriculture,  
Fisheries and Forestry  
[Patrick.sachs@aff.gov.au](mailto:Patrick.sachs@aff.gov.au)

**Conseiller(s)**

Mr David Power  
Australian Fisheries  
Management Authority  
[david.power@afma.gov.au](mailto:david.power@afma.gov.au)

Mr Fraser McEachan  
Australian Fisheries  
Management Authority  
[fraser.mceachan@afma.gov.au](mailto:fraser.mceachan@afma.gov.au)

Mr Neil Hughes  
Department of Agriculture,  
Fisheries and Forestry  
[Neil.hughes@aff.gov.au](mailto:Neil.hughes@aff.gov.au)

Mr Terry Romaro OAM  
Ship Agencies Australia  
[terry@saa.com.au](mailto:terry@saa.com.au)

Mr Kim Newbold  
Hawkness Pty Ltd  
[knewbold@wn.com.au](mailto:knewbold@wn.com.au)

Mr Sean Romaro  
Ship Agencies Australia  
[sean@romaro.name](mailto:sean@romaro.name)

**BANGLADESH****Chef de délégation**

Mr Mohammad Tanvir  
Chowdhury  
Ministry of Fisheries and  
Livestock  
[tanvir\\_h1998@yahoo.com](mailto:tanvir_h1998@yahoo.com)

**CHINE****Chef de délégation**

Ms Huiying Zhang  
Ministry of Agriculture and  
Rural Affairs  
[bofdwf@126.com](mailto:bofdwf@126.com)

**Conseiller(s)**

Mr Xiaobing Liu  
Shanghai Ocean University  
[xiaobing.liu@hotmail.com](mailto:xiaobing.liu@hotmail.com)

Mr Jiangfeng Zhu  
Shanghai Ocean University  
[jfzhu@shou.edu.cn](mailto:jfzhu@shou.edu.cn)

Ms Huihui Shen  
Shanghai Ocean University  
[hhshen@shou.edu.cn](mailto:hhshen@shou.edu.cn)

Ms Yanan Li  
Shanghai Ocean University  
[liyananxiada@yeah.net](mailto:liyananxiada@yeah.net)

Ms Qiuning Li  
China Overseas Fisheries  
Association  
[liqiuning@cofa.net.cn](mailto:liqiuning@cofa.net.cn)

Ms Yan Li  
China Overseas Fisheries  
Association  
[liyan@cofa.net.cn](mailto:liyan@cofa.net.cn)

**COMORES****Chef de délégation**

Absent

**EUROPEAN UNION****Chef de délégation**

Mr Marco Valletta  
DG MARE, B2  
[marco.valletta@ec.europa.eu](mailto:marco.valletta@ec.europa.eu)

**Suppléant(e)**

Mr Benoit Marcoux  
DG MARE, B2  
[benoit.marcoux@ec.europa.eu](mailto:benoit.marcoux@ec.europa.eu)

**Conseiller(s)**

Ms Juliette Haziza  
DGAMPA

[juliette.haziza@mer.gouv.fr](mailto:juliette.haziza@mer.gouv.fr)

**FRANCE(OT)****Suppléant(e)**

Ms Lucie Orozco  
Ministère de la Transition  
écologique, de la Biodiversité,  
de la Forêt de la Mer et de la  
Pêche  
[lucie.orozco@mer.gouv.fr](mailto:lucie.orozco@mer.gouv.fr)

**INDE****Chef de délégation**

Mr Sijo Varghese  
Fishery Survey of India  
[varghesefsi@hotmail.com](mailto:varghesefsi@hotmail.com)

**Conseiller(s)**

Mr Sreenath KR  
Fishery Survey of India  
[dg@fsi.gov.in](mailto:dg@fsi.gov.in)

**INDONESIE****Chef de délégation**

Ms Putuh Suadela  
Ministry of Marine Affairs and  
Fisheries  
[putuhsuadela@gmail.com](mailto:putuhsuadela@gmail.com)

**Suppléant(e)**

Ms Riana Handayani  
Ministry of Marine Affairs and  
Fisheries  
[daya139@yahoo.co.id](mailto:daya139@yahoo.co.id)

**Conseiller(s)**

Mr Marianus Tefi  
Ministry of Marine Affairs and  
Fisheries  
[marianus.tefi@gmail.com](mailto:marianus.tefi@gmail.com)

Mr Alza Rendian  
Ministry of Marine Affairs and  
Fisheries  
[alzarendian@gmail.com](mailto:alzarendian@gmail.com)

**IRAN (RÉP. ISLAMIQUE D')****Chef de délégation**

Mr Fariborz Rajaei  
Iran Fisheries Organization  
[rajaeif@gmail.com](mailto:rajaeif@gmail.com)

**JAPoN****Chef de délégation**

Ms Sayako Takeda  
Fisheries Agency  
[sayako\\_takeda590@maff.go.jp](mailto:sayako_takeda590@maff.go.jp)

**Suppléant(e)**

Mr Kimiyoshi Hiwatari  
Fisheries Agency  
[kimiyosi\\_hiwatari190@maff.go.jp](mailto:kimiyosi_hiwatari190@maff.go.jp)

Ms Yuka Matsuzawa  
Fisheries Agency  
[yuka\\_matsuzawa450@maff.go.jp](mailto:yuka_matsuzawa450@maff.go.jp)

Mr Tokimura Muneharu  
Overseas Fishery Cooperation  
Foundation  
[tokimura@ofcf.or.jp](mailto:tokimura@ofcf.or.jp)

Mr Fujino Tadanori  
Overseas Fishery Cooperation  
Foundation  
[ofcf.fujino@gmail.com](mailto:ofcf.fujino@gmail.com)

**KENYA****Conseiller(s)**

Mr Stephen Ndegwa  
State Department for the Blue  
Economy and Fisheries  
[ndegwafish@yahoo.com](mailto:ndegwafish@yahoo.com)

**CORÉE****Chef de délégation**

Mr Taehoon Won  
Ministry of Oceans and  
Fisheries  
[th1608@korea.kr](mailto:th1608@korea.kr)

Ms Soomin Kim  
Korea Overseas Fisheries  
Cooperation Center  
[soominkim@kofci.org](mailto:soominkim@kofci.org)

**MADAGASCAR****Chef de délégation**

Mr Mahefa Randriamiarisoa  
Ministère de la pêche et de  
l'économie bleue  
[sgpt.dp.mrhp@gmail.com](mailto:sgpt.dp.mrhp@gmail.com)

**Suppléant(e)**

Mr Marolova  
Rasolomampionona  
Ministère de la pêche et de  
l'économie bleue  
[lovastat.mrhp@gmail.com](mailto:lovastat.mrhp@gmail.com)

**MALAISIE****Chef de délégation**

Mr Arthur Besther Sujang  
Department of Fisheries  
[arthur@dof.gov.my](mailto:arthur@dof.gov.my)

**Conseiller(s)**

Mr Muhammad bin Suhaimi  
Department of Fisheries  
[muhammadshakirin@dof.gov.my](mailto:muhammadshakirin@dof.gov.my)

**MALDIVES****Chef de délégation**

Mr Hussain Sinan  
Ministry of Fisheries and  
Ocean Resources  
[hussain.sinan@fisheries.gov.mv](mailto:hussain.sinan@fisheries.gov.mv)

**Suppléant(e)**

Mr Adam Ziyad  
Ministry of Fisheries and  
Ocean Resources  
[adam.ziyad@fisheries.gov.mv](mailto:adam.ziyad@fisheries.gov.mv)

**Conseiller(s)**

Ms Maleeha Haleem  
Ministry of Fisheries and  
Ocean Resources  
[maleeha.haleem@fisheries.gov.mv](mailto:maleeha.haleem@fisheries.gov.mv)

Mr Mohamed Shimal  
Maldives Marine Research  
Institute  
[mohamed.shimal@mmri.gov.mv](mailto:mohamed.shimal@mmri.gov.mv)

**MAURICE****Chef de délégation**

Ms Marie Clivy Lim Shung  
Ministry of Agro-Industry, Food  
Security and Fisheries  
[clivilim@yahoo.com](mailto:clivilim@yahoo.com)

**MOZAMBIQUE****Chef de délégation**

Mr Cassamo Junior  
National Fisheries  
Administration (ADNAP)  
[cassamo.hassane@gmail.com](mailto:cassamo.hassane@gmail.com)

**Conseiller(s)**

Mr Avelino Munwane  
National Fisheries  
Administration (ADNAP)  
[avelinomunwane@gmail.com](mailto:avelinomunwane@gmail.com)

Mr Antonio Cuambe  
National Fisheries  
Administration (ADNAP)  
[kechane@gmail.com](mailto:kechane@gmail.com)

Ms Anastacia Simango  
Oceanographic Institute of  
Mozambique (InOM)  
[anastacia.simango@gmail.com](mailto:anastacia.simango@gmail.com)

**OMAN****Conseiller(s)**

Mr Al-Mutasim Al Habsi  
Ministry of Agriculture,  
Fisheries and Water Resources  
[AlMutasim.AlHabsi@mafwr.gov.om](mailto:AlMutasim.AlHabsi@mafwr.gov.om)

**PAKISTAN****Suppléant(e)**

Mr Usama Ateeq  
Ministry of Maritime Affairs  
[usamajgz@gmail.com](mailto:usamajgz@gmail.com)

**PHILIPPINES****Conseiller(s)**

Mr Marlo Demo-os  
Bureau of Fisheries and  
Aquatic Resources  
[mbdemoos@bfar.da.gov.ph](mailto:mbdemoos@bfar.da.gov.ph)

Ms Mary Joy Mabanglo  
Bureau of Fisheries and  
Aquatic Resources  
[mj.mabanglo@gmail.com](mailto:mj.mabanglo@gmail.com)

Mr Benjamin Tabios

Bureau of Fisheries and  
Aquatic Resources  
[benjotabios@gmail.com](mailto:benjotabios@gmail.com)

**SEYCHELLES****Chef de délégation**

Mr Roy Clarisse  
Ministry of fisheries and the  
blue economy  
[rclarisse@gov.sc](mailto:rclarisse@gov.sc)

**Suppléant(e)**

Mr Vincent Lucas  
Seychelles Fisheries Authority  
[Vlucas@sfa.sc](mailto:Vlucas@sfa.sc)

**Conseiller(s)**

Ms Karyss Auguste  
Seychelles Fisheries Authority  
[Kauguste@sfa.sc](mailto:Kauguste@sfa.sc)

Ms Sheriffa Morel  
Ministry of Fisheries and the  
Blue Economy  
[sheriffamorel@gov.sc](mailto:sheriffamorel@gov.sc)

**SOMALIE**

Absente

**AFRIQUE DU SUD****Suppléant(e)**

Mr Qayiso Kenneth Mketsu  
Department of Forestry,  
Fisheries and the Environment  
[QMketsu@dffe.gov.za](mailto:QMketsu@dffe.gov.za)

Mr Chia-Chun Wu  
[jiachun@ms1.fa.gov.tw](mailto:jiachun@ms1.fa.gov.tw)

Dr Shih-Ming Kao  
[kaosm@udel.edu](mailto:kaosm@udel.edu)

**Sustainable Fisheries and  
Communities Trust (SFACT)**

Mr Paul De Bruyn

**Conseiller(s)**

Mr Sean Paul Walker  
Industry Representative  
[swalker@breakwaterproducts.com](mailto:swalker@breakwaterproducts.com)

**SRI LANKA****Chef de délégation**

Ms Kalyani Hewapathirana  
Ministry of Fisheries and  
Aquatic Resources  
[hewakal2012@gmail.com](mailto:hewakal2012@gmail.com)

**Suppléant(e)**

Mr M.M. Ariyaratne  
Ministry of Fisheries and  
Aquatic Resources  
[mma\\_fi@yahoo.com](mailto:mma_fi@yahoo.com)

**TANZANIE (RÉP. UNIE DE)****Chef de délégation**

Mr Emmanuel Sweke  
Deep Sea Fisheries Authority  
[emmanuel.sweke@dsfa.go.tz](mailto:emmanuel.sweke@dsfa.go.tz)

**Conseiller(s)**

Mr Mathew Silas  
Deep Sea Fisheries Authority  
[mathew.silas@dsfa.go.tz](mailto:mathew.silas@dsfa.go.tz)

Mr Daniel Kawiche  
Deep Sea Fisheries Authority  
[daniel.kawiche@dsfa.go.tz](mailto:daniel.kawiche@dsfa.go.tz)

**THAÏLANDE****Chef de délégation**

Mr Pavarot Noranarttragoon  
Department of Fisheries

**EXPERTS INVITÉS**

Mr Ken Chien-Nan Lin  
[chiennan@ms1.fa.gov.tw](mailto:chiennan@ms1.fa.gov.tw)

Mr David Lee  
[davidlee@ofdc.org.tw](mailto:davidlee@ofdc.org.tw)

**OBSERVATEURS**

Ms Maia Perraudeau  
[maia.perraudeau@sfact.org](mailto:maia.perraudeau@sfact.org)

**SECRÉTARIAT DE LA CTOI**

[Paul.DeBruyn@fao.org](mailto:Paul.DeBruyn@fao.org)

[pavarotn@gmail.com](mailto:pavarotn@gmail.com)

**Suppléant(e)**

Mr Teerapong Apaipakdee  
Department of Fisheries  
[teerapongapai@gmail.com](mailto:teerapongapai@gmail.com)

**Conseiller(s)**

Ms Chonticha Kumyoo  
Department of Fisheries  
[chonticha.dof@gmail.com](mailto:chonticha.dof@gmail.com)

Mr Titipat Tongdonkruang  
Department of Fisheries  
[g.titipat@gmail.com](mailto:g.titipat@gmail.com)

**UNITED KINGDOM****Suppléant(e)**

Mr Carlo Bella  
Department for Environment  
Food and Rural Affairs  
[Carlo.Bella@defra.gov.uk](mailto:Carlo.Bella@defra.gov.uk)

**Conseiller(s)**

Ms Ella Smith  
Department for Environment  
Food and Rural Affairs  
[Ella.Smith@defra.gov.uk](mailto:Ella.Smith@defra.gov.uk)  
Mr James Clarke  
Mrag  
[j.clark@mrag.co.uk](mailto:j.clark@mrag.co.uk)

Mr Chris Mees  
Mrag  
[c.mees@mrag.co.uk](mailto:c.mees@mrag.co.uk)

**YEMEN**

Absent

Mr Howard Whalley  
[howard.whalley@fao.org](mailto:howard.whalley@fao.org)

Ms Claudette Matombe  
[claudette.matombe@fao.org](mailto:claudette.matombe@fao.org)

Ms Mirose Govinden  
[mirose.govinden@fao.org](mailto:mirose.govinden@fao.org)

Mr Olivier Roux  
[Olivier.Roux@fao.org](mailto:Olivier.Roux@fao.org)

Ms Evelyn Ndirangu-Ngari  
[wangecieve@gmail.com](mailto:wangecieve@gmail.com)

**INTERPRÈTES**

Ms Michelle Searra  
[searra.michelle@gmail.com](mailto:searra.michelle@gmail.com)

Ms Sylvie Nsamba Kaninda  
[emkaninda@gmail.com](mailto:emkaninda@gmail.com)

Ms Amanda Forsythe  
[aforsythe@mweb.co.za](mailto:aforsythe@mweb.co.za)

**APPENDICE 2****ORDRE DU JOUR DE LA 22<sup>E</sup> SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

- 1. LETTRES DE CRÉANCES ET ADMISSION DES OBSERVATEURS**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. RAPPORT DU SECRÉTARIAT : 2024**
  - 3.1 Rapport du Secrétariat pour 2024 (IOTC-2025-SCAF22-02)
  - 3.2 Mise à jour sur les demandes formulées par le CPAF en 2024 (IOTC-2025-SCAF22-03)
- 4. ÉTATS FINANCIERS**
  - 4.1 Arriérés de contributions (IOTC-2025-SCAF22-04)
  - 4.2 Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI (IOTC-2025-SCAF22-05)
  - 4.3 État financier : Exercice fiscal 2024 (IOTC-2025-SCAF22-06)
  - 4.4 Rapport financier à mi-parcours 2025 (IOTC-2025-SCAF22-07)
- 5. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2026 ET PROVISOIREMENT POUR 2027 (IOTC-2025-SCAF22-08)**
- 6. AUTRES QUESTIONS**
  - 6.1 Retour d'informations du Groupe de travail restreint sur le Règlement intérieur du FPR
  - 6.2 Proposition de révision de la Res 16/09
- 7. ADOPTION DU RAPPORT DU CPAF22 (11 avril)**

**APPENDICE 3**  
**LISTE DES DOCUMENTS**

Les documents sont disponibles sur la [page web du CPAF22 de la CTOI](#)

Document	Titre
IOTC-2025-SCAF22-01	Projet d'ordre du jour du CPAF22
IOTC-2025-SCAF22-02	Rapport du Secrétariat de la CTOI sur l'année 2024
IOTC-2025-SCAF22-03	État d'avancement des demandes d'action formulées par le CPAF en 2024
IOTC-2025-SCAF22-04	Arriérés de contributions
IOTC-2025-SCAF22-05	Fonds de participation aux réunions de la CTOI
IOTC-2025-SCAF22-06	État financier pour 2024
IOTC-2025-SCAF22-07	Rapport financier à mi-parcours 2025
IOTC-2025-SCAF22-08	Programme de travail et budget provisoires pour 2026 (et budget indicatif pour 2027)
IOTC-2024-SCAF21-09	Proposition d'amendement du CTPG par le Japon



**APPENDICE 4**  
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT REVISE**

Description des chapitres	2026 (USD)
<b>Renforcement des capacités</b>	
Missions d'application et de soutien pour les données basées sur les actions prioritaires	65 000
Activités de renforcement des capacités d'application basées sur les actions/décisions prioritaires de la Commission sur les rapports de conformité des CPC	65 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>130 000</b>
<b>Consultants/Prestataires de services</b>	
Chauffeur/Assistant de bureau (contrat NPP)- 1 000 USD/mois	0
Consultant Informatique (NPP) - 1 820 USD/mois	21 840
Consultants du CTCA (Président)	40 000
Consultants – tenue à jour des utilitaires et plateformes d'application (e-PSM, e-MARIS et e-RAV)	43 000
Consultant d'application - Saisie des données (NPP) - 450 USD/mois	5 400
Activités prioritaires à l'appui des travaux du Comité Scientifique, cf. Tableau 3 du rapport du CS - IOTC-2024-SC27-R	300 412
Consultants pour le nouveau système IT et site web	50 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>502 652</b>
<b>Déplacements professionnels (membres du personnel et hors personnel)</b>	
Voyages du personnel de la CTOI en 2025 (Réunions et activités sur le terrain, à l'exception de l'assistance logistique)	140 000
Experts externes (Science) 2025	40 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>180 000</b>
<b>Réunions</b>	
Imprévus pour la Commission, le CdA, le CPAF, le CTPG	FdR
Imprévus pour le CTCA si accueilli par la CTOI (ou voyage pour assistance logistique)	FdR
Imprévus pour le Comité Scientifique et les Groupes de travail si accueillis directement par la CTOI	FdR
Assistance logistique pour les réunions (voyages et autres dépenses y afférentes)	122 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>122 000</b>
<b>Interprétation</b>	
CdA, CPAF, CTPG, S30	60 000
CTCA (à déterminer) - 1 session le FdR couvrira toute session supplémentaire	35 000
CS	35 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>130 000</b>
<b>Traduction</b>	
Traduction - consultants CTOI	113 000
Déplacement des consultants	15 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>128 000</b>
<b>Équipement</b>	
Équipement informatique (réseau, matériel informatique et accessoires, selon les besoins)	7 000

Mobilier et installations de bureau	3 000
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>10 000</b>
<b>Dépenses générales de fonctionnement</b>	
Hébergement web, hébergement de courrier électronique, administration du site web, logiciels et licences	13 000
Hébergement cloud eMaris et ePSM	12 000
Abonnements (par ex. revues et journaux)	1 200
Téléphones de bureau et téléphones portables - 3 500 USD/an ; lignes de transmission de données (internet x2) - 35 000 USD/an	38 500
Valise diplomatique et frais postaux - 300 USD/an + distribution de supports imprimés 1 000 USD/an	1 300
Assurance et entretien véhicule (entretien 500 USD/an, carburant/diesel véhicule 800 USD/an, nettoyage véhicule - 200 USD/an)	1 500
Nettoyage des locaux	0
Entretien des photocopieuses et des imprimantes, y compris toners	1 500
Fournitures de bureau et divers (papeterie, cuisine, toilettes, eau, etc.)	4 390
<b>Sous-total (USD)</b>	<b>73 390</b>
<b>Imprévus</b>	
Comme requis par le Règlement financier	10 000
<b>Dépenses de fonctionnement Total USD</b>	<b>1 244 042</b>

**APPENDICE 5**  
**BUDGET PROPOSE POUR 2026 ET, A TITRE INDICATIF, 2027 (EN USD)**

		Chiffres réels 2024	2025	2026	2027
<b>1</b>	<b>Frais de personnel</b>				
<b>1.1</b>	<b>Cadres</b>				
	Secrétaire exécutif (D1)	165 041	167 082	171 287	174 712
<i>Science</i>	Responsable scientifique (P5)	131 253	146 135	146 966	149 905
	Coordinateur scientifique (P4)	-	0	0	0
	Expert en évaluation des stocks (P4)	11 044	135 179	122 547	124 998
	Chargé des pêches (Science P3)	107 663	108 413	111 494	113 724
<i>Application</i>	Responsable d'application (P5)	152 827	154 372	158 018	161 179
	Coordinateur d'application (P4)	140 187	143 076	146 550	149 481
	Chargé d'application (P3)	104 064	105 957	109 022	111 202
<i>Données</i>	Coordinateur des données (P4)	42 327	137 766	122 547	124 998
	Statisticien (P3)	89 241	108 413	109 022	111 202
	Chargé des pêches (P2)	-	79 388	82 045	83 686
	Chargé des pêches (P1/NPO)	78 029	62 424	31 542	32 173
<i>Admin.</i>	Agent administratif (P3)	125 269	128 044	128 777	131 353
<b>1.2</b>	<b>Services Généraux</b>				
	Assistant administratif	22 709	23 378	23 709	24 183
	Collaborateur de bureau	21 191	21 298	22 302	22 748
	Assistant de base de données	22 709	23 378	23 709	24 183
	Assistant de bureau	15 685	16 145	16 375	16 703
	Chauffeur	-	0	0	0
	Heures supplémentaires	1 847	5 100	5 100	5 202
	<b>Total coûts salariaux</b>	<b>1 231 087</b>	<b>1 565 547</b>	<b>1 531 011</b>	<b>1 561 631</b>
1.3	Cotisations aux pensions et assurance maladie	393 727	501 121	481 644	491 277
1.4	Cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO	480 668	650 411	595 502	607 412
1.5	Ajustement Fonds indemnités	(33 112)			
1.6	ICRU	58 497	78 795	73 028	74 489
	<b>Total des coûts de personnel</b>	<b>2 130 867</b>	<b>2 795 874</b>	<b>2 681 185</b>	<b>2 734 808</b>
<b>2</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
2.1	Renforcement des capacités	38 813	104 885	130 000	130 000
2.2	Consultants/Prestataires de services	275 673	442 180	460 652	460 652
2.3	Déplacements professionnels	141 745	165 000	180 000	180 000
2.4	Réunions	227 136	90 000	122 000	122 000
2.5	Interprétation	65 530	140 000	130 000	130 000
2.6	Traduction	105 966	115 000	128 000	128 000
2.7	Équipement	13 129	10 000	10 000	10 000
2.8	Dépenses de fonctionnement général	59 260	79 800	73 390	73 390
2.9	Imprévus	0	10 000	10 000	10 000
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>927 252</b>	<b>1 156 865</b>	<b>1 244 042</b>	<b>1 244 042</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 058 119</b>	<b>3 952 739</b>	<b>3 925 227</b>	<b>3 978 850</b>
<b>3</b>	<b>Contr. suppl Seychelles</b>	-30 354	-28 750	0	0
<b>4</b>	<b>Frais de gestion FAO</b>	136 250	177 873	176 635	179 048
<b>5</b>	<b>FPR</b>	237 127	300 000	300 000	300 000
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 401 141</b>	<b>4 401 862</b>	<b>4 401 862</b>	<b>4 457 899</b>

**APPENDICE 6**  
**BAREME DES CONTRIBUTIONS POUR 2026 (EN USD)**

Pays	Classification Banque mondiale en 2023	Adhésion OCDE	Captures moyennes pour 2021-2023 ( en tonnes)	Contribution de base	Contribution des opérations	Contribution du RNB	Contribution des captures	Contribution totale (en USD)
Australie	Haute	Oui	4 960	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	15 083 USD	195 332 USD
Bangladesh	Moyenne	Non	17 826	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	10 841 USD	81 044 USD
Chine	Moyenne	Non	65 684	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	39 947 USD	110 149 USD
Comores	Moyenne	Non	12 178	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	7 406 USD	77 608 USD
Union européenne	Haute	Oui	221 085	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	672 285 USD	852 533 USD
France (Terr)	Haute	Oui	0	15 179 USD	0 USD	146 729 USD	0 USD	161 908 USD
Inde	Moyenne	Non	166 982	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	101 553 USD	171 755 USD
Indonésie	Moyenne	Non	389 667	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	236 983 USD	307 185 USD
Iran, République Islamique d'	Moyenne	Non	276 743	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	168 306 USD	238 508 USD
Japon	Haute	Oui	10 988	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	33 413 USD	213 662 USD
Kenya	Moyenne	Non	2 953	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	1 796 USD	71 998 USD
Corée, Rép. de	Haute	Oui	17 702	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	53 830 USD	234 078 USD
Madagascar	Basse	Non	8 488	15 179 USD	18 341 USD	0 USD	5 162 USD	38 682 USD
Malaisie	Moyenne	Non	20 383	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	12 397 USD	82 599 USD
Maldives	Moyenne	Non	152 922	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	93 002 USD	163 204 USD
Maurice	Moyenne	Non	28 315	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	17 220 USD	87 422 USD
Mozambique	Basse	Non	13 106	15 179 USD	18 341 USD	0 USD	7 971 USD	41 491 USD
Oman	Haute	Non	125 294	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	76 200 USD	256 448 USD
Pakistan	Moyenne	Non	39 927	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	24 283 USD	94 485 USD
Philippines	Moyenne	Non	0	15 179 USD	0 USD	36 682 USD	0 USD	51 861 USD
Seychelles	Haute	Non	133 015	15 179 USD	18 341 USD	146 729 USD	80 896 USD	261 144 USD
Somalie	Basse	Non	0	15 179 USD	0 USD	0 USD	0 USD	15 179 USD
Afrique du Sud	Moyenne	Non	1 227	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	746 USD	70 948 USD
Sri Lanka	Moyenne	Non	89 743	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	54 579 USD	124 781 USD
Soudan	Basse	Non	180	15 179 USD	0 USD	0 USD	109 USD	15 288 USD
Tanzanie	Moyenne	Non	14 813	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	9 009 USD	79 211 USD
Thaïlande	Moyenne	Non	21 516	15 179 USD	18 341 USD	36 682 USD	13 085 USD	83 287 USD
Royaume-Uni	Haute	Oui	2	15 179 USD	0 USD	146 729 USD	7 USD	161 914 USD
Yémen	Basse	Non	40 508	15 179 USD	18 341 USD	0 USD	24 636 USD	58 156 USD
			<b>Total</b>	<b>440 186</b>	<b>440 186</b>	<b>1 760 745</b>	<b>1 760 745</b>	<b>4 401 862</b>

La Banque Mondiale a remplacé le PNB par le Revenu National Brut (RNB par habitant). Le RNB compare de manière plus juste les nations avec des populations et des niveaux de vie très différents.